



Direction technique Territoires et ville



**CLUB
PLUⁱ**
plan local d'urbanisme intercommunal

Synthèse des 7 entretiens sur la TVB

Club PLUi Bourgogne – 18 mars 2014

Julie Espinas **CEREMA**

Contexte de l'enquête

Groupe de travail national sur la trame verte et bleue

Groupe de travail réuni le 6 février dernier

Prochaines dates : 25 mars et 20 mai

Séminaire de restitution en juin 2014

Entretiens auprès de 7 intercommunalités

Réalisés par l'équipe d'appui en décembre 2013

Préparation des ateliers à partir des interrogations/ difficultés des EPCI sur la TVB

Les 7 EPCI sont membres des ateliers

Contexte de l'enquête

7 intercommunalités

Angers-Loire-Brest Métropole (CA)	Métropole Océane (CU)	Communauté urbaine de Bordeaux (CU)	Communauté urbaine de Strasbourg (CU)	Vère-Grésigne (CC)	Arize (CC)	Nantes Métropole (CU)
33 communes	8 communes	28 communes	28 communes	19 communes	14 communes	24 communes
266 M habitants	213 M habitants	727 M habitants	473 M habitants	4600 habitants	4200 habitants	582 M habitants
540 km ²	220 km ²	579 km ²	315 km ²	286 km ²	173 km ²	523 km ²
En cours	Approbation en janvier 2014	En cours	En cours	Approbation en décembre 2013	Arrêté en juillet 2013	En cours

Pluralité de contextes locaux

2 territoires ruraux
4 territoires métropolitains
1 territoire d'agglomération

1 territoire concerné par une DTA
4 territoires concernés par des SCoT
approuvés
1 territoire à l'intérieur d'un PNR
2 SRCE approuvés ou quasiment

7 entretiens

3 PLUi approuvés ou quasiment
4 PLUi en cours d'élaboration

1 charte paysagère
1 PADD communautaire
1 démarche de réalisation
d'inventaires

...

Plan

Démarche d'identification de la trame verte et bleue

- A - Exploitation des données existantes sur le territoire
- B – Approches méthodologiques
- C - Coopération des associations et consolidation/ validation de l'analyse auprès des communes membres
- D - Ressources documentaires

Représentation de la trame verte et bleue et place dans le projet de territoire

- A – Désignation de la trame verte et bleue
- B - Exemples de traduction en niveaux de « trame verte et bleue »
- C - Détermination des zones potentielles de conflit/ contrainte
- D – Ventilation de la TVB dans les pièces du document d'urbanisme
- E - Place de la trame verte et bleue dans le projet de territoire

Identification de la trame verte et bleue

A - Exploitation des données existantes sur le territoire

Identification des éléments naturels du territoire à partir :

- Éléments connus du territoire (espaces boisés, cours d'eau, zones humides...)
- Zonages réglementaires (N2000, ZNIEFF de type 1, espaces naturels sensibles, arrêté de protection de biotope)

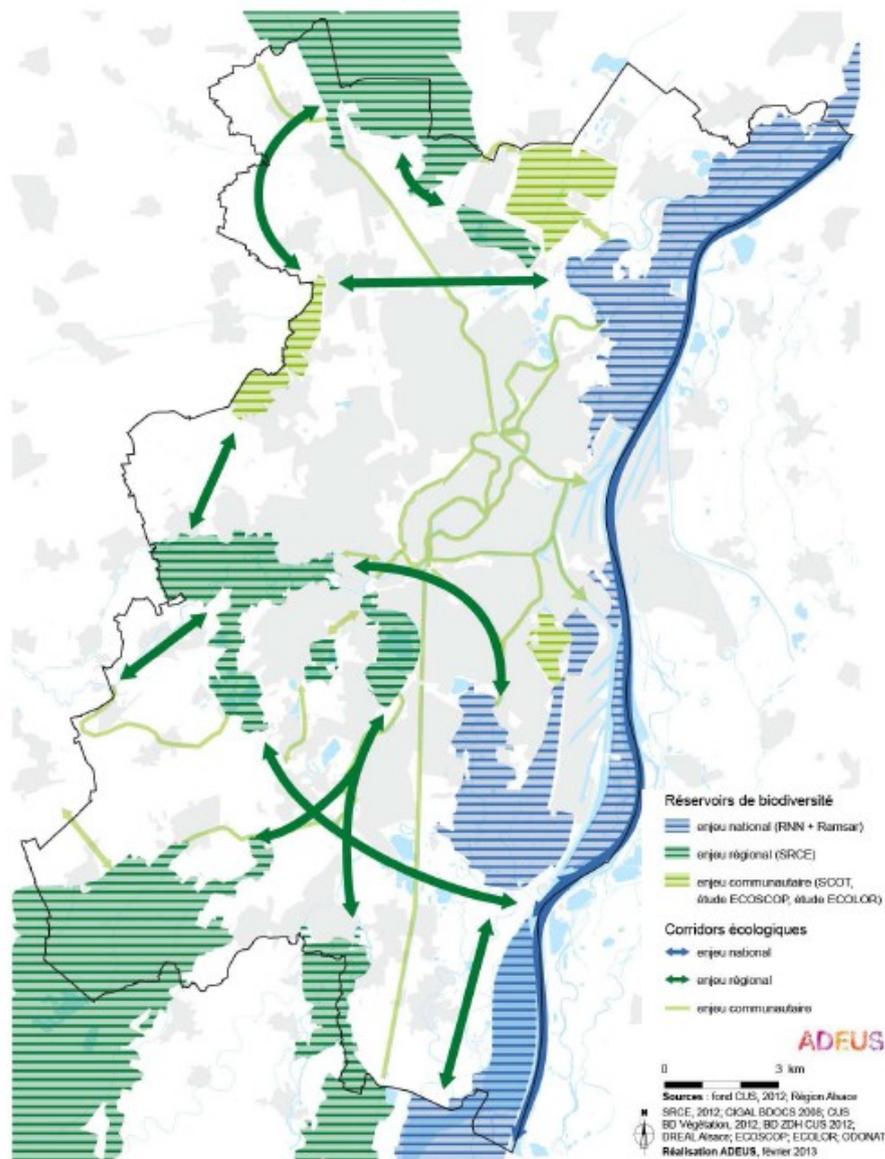
Intégration des éléments de la trame verte et bleue issus des documents de planification supérieurs :

- SRCE
- SDAGE/ SAGE
- Charte de PNR
- SCoT

Intégration des études du territoire (varie en fonction du contexte et de l'approche retenue)

Identification de la trame verte et bleue

CARTE N° 44 : Hiérarchisation des continuités écologiques de la CUS



Communauté urbaine de Strasbourg

Source : Rapport de présentation

Identification de la trame verte et bleue

B – Approches méthodologiques

Pour rappel, principales approches pour déterminer la trame verte et bleue :

Approche paysagère

Approche par espèce

Approche par milieu

Approche par occupation des sols

Approche par l'écologie du paysage

Identification de la trame verte et bleue

B – Approches méthodologiques

Angers-Loire-Métropole

Détermination de sous-trames :

- Entrée paysage
- Entrée « inventaires » faune-flore

Arize

Détermination de sous-trames :

- Entrée occupation du sol
- Entrée « inventaires » faune-flore

Communauté urbaine de Strasbourg

Détermination de sous-trames :

- Entrée écologie du paysage
- Entrée occupation du sol
- Entrée espèces
- Entrée « inventaires » faune-flore

Identification de la trame verte et bleue

C - Coopération des associations et consolidation/ validation de l'analyse auprès des communes membres

Implications des associations

- **prestation d'inventaires** : LPO d'Anjou pour Angers-Loire-Métropole (ALM), association Bretagne-Vivante pour Brest Métropole Océane (BMO)
- **fourniture de données** : recueil de données auprès de la Fédération de pêche, de chasse pour ALM
- **participation au comité de suivi du PLUi** : montage d'un groupe de travail spécifique à la TVB pour BMO, association dans l'élaboration du diagnostic et PADD d'Alsace Nature et LPO pour la communauté urbaine de Strasbourg

Croisement des analyses avec les communes membres :

- rencontre des référents communaux et des techniciens de chaque commune pour la communauté urbaine de Bordeaux
- travail de recensement des haies et bosquets remarquables en lien avec les élus référents territoriaux pour la communauté urbaine de Strasbourg

Identification de la trame verte et bleue

D – Ressources documentaires

DREAL Midi-Pyrénées, Guide « la trame verte et bleue dans les plans locaux d'urbanisme », juin 2012

Annexe 9 : liste des données et détenteurs de données potentiellement mobilisables pour l'identification, la construction et la mise en œuvre d'une trame verte et bleue

DREAL Midi-Pyrénées, Guide « ScoT et biodiversité », mars 2011

Fiches approches méthodologiques, pp. 109-202

Représentation de la trame verte et bleue et place dans le projet de territoire

A - Désignation de la trame verte et bleue

Distinctions parfois difficiles « réservoirs de biodiversité » et « corridors » : cas des fonds de vallée (Nantes Métropole et Arize)

Qualification spécifique pour les territoires urbanisés : « armature verte urbaine » pour Brest Métropole Océane

Représentation de la trame verte et bleue et place dans le projet de territoire

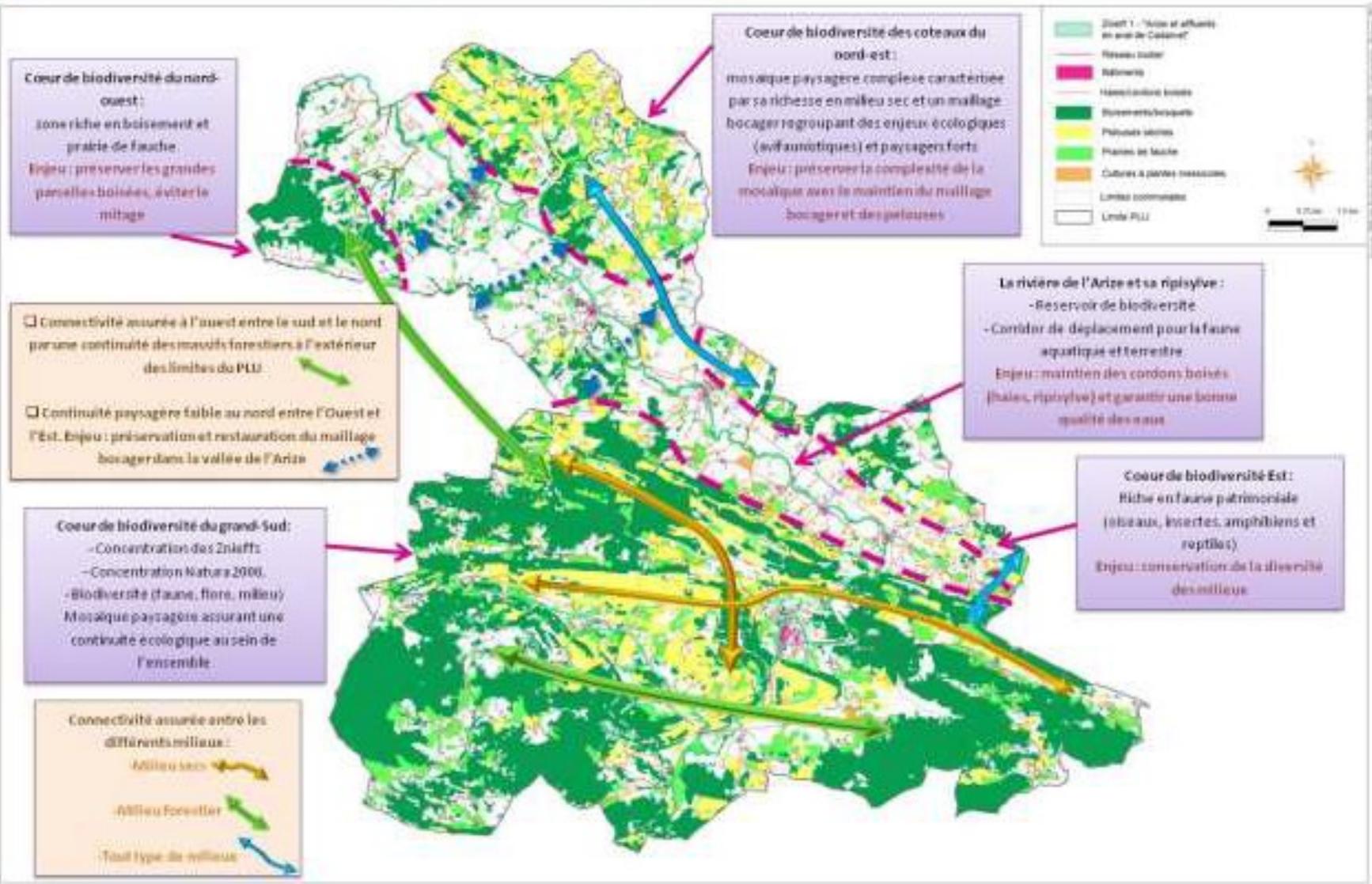
B - Exemples de traduction en niveaux de « trame verte et bleue »

Communauté urbaine de Bordeaux :

- niveau 1 : continuités écologiques majeures
- niveau 2 : continuités naturelles et paysagères
- niveau 3 : liaisons végétales et paysagères

Brest Métropole Océane :

- Niveau 1 : cœurs de biodiversité
- niveau 2 : principes de connexion entre les entités naturelles
- niveau 3 : armature verte urbaine



Source : EIE

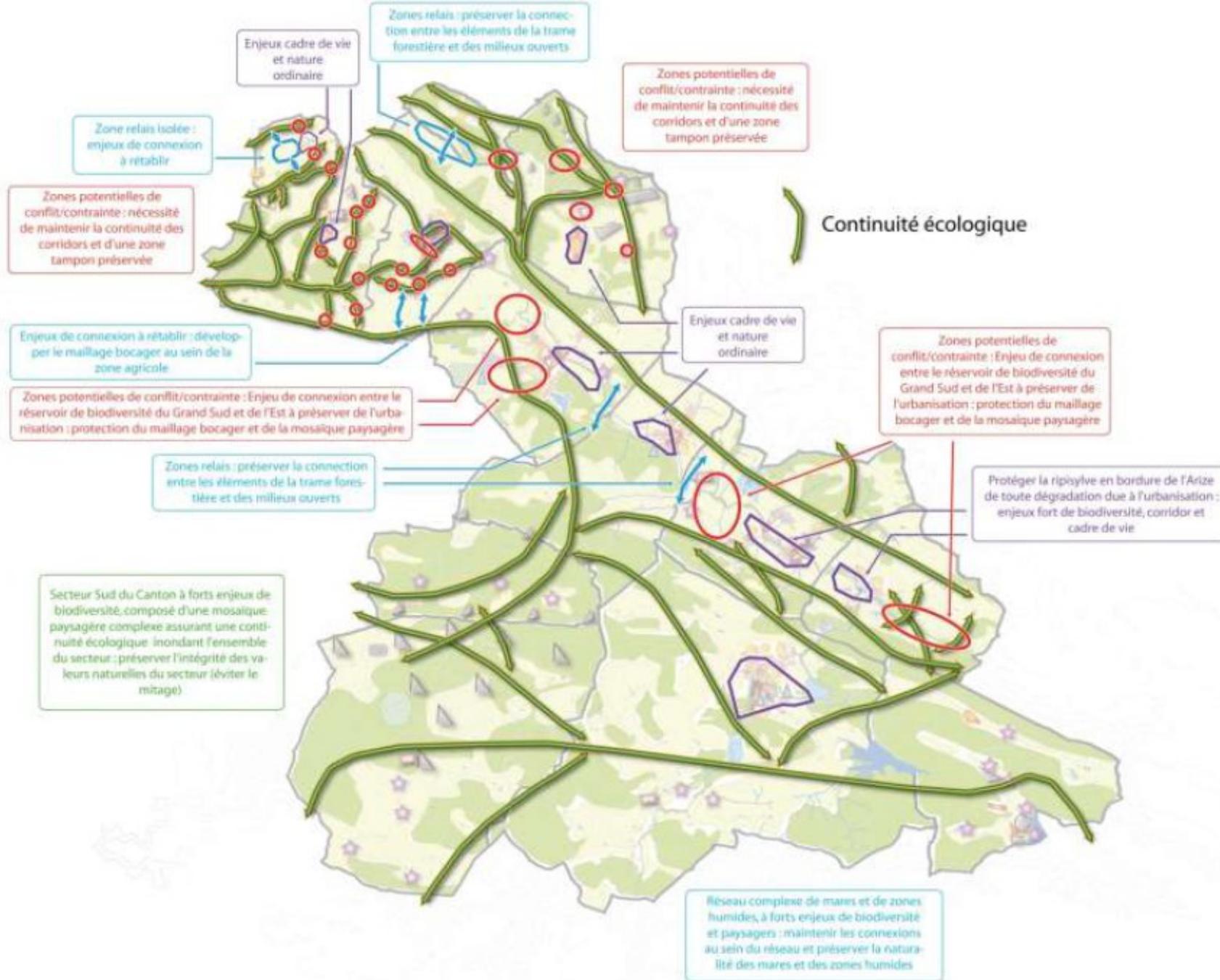
Représentation de la trame verte et bleue et place dans le projet de territoire

C - Détermination des zones potentielles de conflit/ contrainte

Croisement de la TVB et des enjeux urbains

CC Arize : identification des zones de menaces potentielles à partir des sites tampons entre plusieurs cœurs de biodiversité et le caractère urbanisé et urbanisable du site. Pour la CC, il faut veiller à maintenir un tissu lâche pour préserver la fonctionnalité écologique des espaces identifiés.

Nantes Métropole : pré-esquisse de la TVB croisée avec les enjeux de développement urbain



Source : PADD

Représentation de la trame verte et bleue et place dans le projet de territoire

D – Ventilation de la TVB dans les pièces du document d'urbanisme

Rapport de présentation

- **EIE** : description environnementale et paysagère du territoire + présentation de la méthode
- **Diagnostic** :
 - CUS : dans les justifications, présentation des choix de préservation de la TVB au regard de leurs enjeux et en les confrontant avec les autres thématiques du territoire
 - BMO : compatibilité et prolongements des dispositions du SCoT
 - BMO : Indicateurs de suivi du document d'urbanisme

PADD

- grands principes de préservation et de mise en réseau
- carte à l'échelle du territoire

Représentation de la trame verte et bleue et place dans le projet de territoire

E - Place de la trame verte et bleue dans le projet de territoire

Analyse croisée avec les autres enjeux du territoire

- Hiérarchisation des enjeux TVB et autres enjeux (CUS)
- Confrontation du projet à un enjeu spécifique et significatif pour le territoire (ALM)

TVB et projet d'urbanisation

- examiner les zones à urbaniser lorsqu'elles croisent des enjeux TVB (CC Arize, CUS)
- identification des fonds de jardin (CC Arize)
- mesures hors documents d'urbanisme de gestion des espaces verts urbains (CUB)

Merci

Julie ESPINAS
Chef de projet planification, CEREMA

+33 (0)4 72 14 58 18
julie.espinas@cerema.fr